

VI.

Lorsque la question de Riel s'est présentée dans le conseil, nous avons été appelés à recueillir les fruits amers de la politique de division et de désorganisation dont sir Hector Langevin est l'auteur. Au moment où il aurait fallu faire face à l'ennemi commun, les trois ministres canadiens-français étaient divisés et impuissants, et déjà si accoutumés à leur abaissement, que dans leur jalousie mutuelle, ils ne songeaient plus guère qu'à rivaliser de servilité à l'égard du chef orangiste, leur arbitre et leur maître.

Ces hommes qui ne pouvaient s'entendre sur rien, ne se sont accordés que sur un point, sur la nécessité de laisser pendre Riel, et sur la pensée que celui d'entre eux qui s'exposerait à déplaire à sir John, risquerait par là de se faire du tort et donner des armes à son rival. M. Chapleau a déclaré, dès le premier jour, que le conseil avait été unanime sur l'exécution de Riel, et il a dit vrai. Il y a eu unanimité, non seulement de fait, mais de pensée, et dans cette trahison préméditée où chacun des trois ministres a joué son rôle, tous trois séparé-